



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 2 septembre 2016

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre
à l'École nationale d'administration pénitentiaire
à Agen (Lot-et-Garonne)**

jeudi 6 octobre 2016

Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice, cher Jean-Jacques URVOAS ;
Monsieur le ministre, cher Mathias FEKL ;
Monsieur le sénateur, président du conseil départemental ;
Monsieur le président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale ;
Mesdames, messieurs les parlementaires ;
Monsieur le maire d'Agen ;
Mesdames, messieurs les élus ;
Monsieur le premier président de la cour d'appel ;
Monsieur le procureur général ;
Monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire ;
Madame la directrice de l'ENAP ;
Madame la présidente du tribunal de grande instance ;
Mesdames, messieurs ; chères familles, chers élèves.

Nous sommes, ici, devant vous avec le Garde des Sceaux, à quelques semaines de la fin de votre scolarité, pour vous dire combien les missions que vous êtes amenées à remplir sont déterminantes.

On ne parle pas assez de l'administration pénitentiaire, on la résume trop souvent à des images d'un autre temps. Pourtant, elle est l'une des quatre forces de sécurité intérieure, aux côtés de la police, de la gendarmerie et des douanes. Ce sont des métiers difficiles, éprouvants. Il faut du courage – et vous y avez été préparés ici – pour être, chaque jour, sur le qui-vive, confrontés parfois à la violence la plus dure, mais aussi à la détresse sociale, à la souffrance humaine.

C'est d'ailleurs – et vous l'avez rappelé madame la directrice – en reconnaissance de votre courage, de votre engagement que vous avez défilé pour la première fois – et il était temps ! – sur les Champs-Élysées, le 14 juillet dernier. Et nous souhaitons avec Jean-Jacques URVOAS que l'année prochaine, vous puissiez à nouveau participer à ce grand rendez-vous patriotique.

Je viens m'adresser à vous dans cette école, d'abord pour vous témoigner bien sur notre reconnaissance, et parce que les enjeux de sécurité, les questions régaliennes, c'est-à-dire le rôle de l'Etat pour assurer protection et justice sont la préoccupation permanente du Président de la République et de mon gouvernement.

Ancien ministre de l'Intérieur, je sais combien notre Justice, notre Administration pénitentiaire doivent être fortes pour travailler efficacement, coudes à coudes avec les forces de sécurité intérieure. Pour cela, il faut des moyens humains, des créations de postes, des moyens matériels. Et nous n'avons cessé de les renforcer au cours de ce quinquennat. Et, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il faudra aller encore plus loin dans les prochaines années pour faire face à la menace terroriste, pour lutter contre la délinquance, pour donner des moyens aux forces de sécurité comme à l'Administration pénitentiaire.

La coopération, la confiance et le respect doivent réunir l'ensemble de ces fonctions essentielles, de ces fonctions régaliennes de l'Etat. C'est un gage d'efficacité. Et nos compatriotes l'attendent.

Depuis 2012, j'ai toujours veillé à bannir du champ des débats – comme c'était trop souvent le cas par le passé – cette opposition stérile entre police, gendarmerie et Justice. Et croyez-moi Bernard CAZENEUVE, le ministre de l'Intérieur et Jean-Jacques URVOAS, le Garde des Sceaux, y veillent tout particulièrement. Tous, tous, police-gendarmerie-justice, sont les acteurs d'une même chaîne pénale qui pour être efficace doit être unie et cohérente. Et vous en êtes un des maillons, et un des maillons essentiels.

Votre rôle est de bien veiller à l'exécution des décisions des juges afin de protéger nos concitoyens ; afin de garantir les fondements de notre vie en société ; afin de permettre aussi la réinsertion, de prévenir la récidive des personnes placées sous votre responsabilité.

Pas de Justice qui vaille sans son administration pénitentiaire ! Et pas d'administration pénitentiaire qui vaille sans les femmes et les hommes qui la composent, qui l'incarnent, et aujourd'hui vous l'incarnez de belle manière.

3 280 nouveaux emplois ont ainsi été créés depuis 2012. A ces recrutements, le projet de loi de finances pour 2017, le budget de la Nation, en ajoutera encore 1 255, dont 878 créations d'emplois de surveillants.

Votre École sera donc en première ligne pour accueillir vos futurs collègues. En première ligne aussi pour ses formations, initiales et continues, pour un nombre croissant d'agents de la pénitentiaire. L'extension des capacités est à envisager rapidement, et Agen est une option naturelle. Le garde des Sceaux recevra le 11 octobre les élus agenais afin d'aborder ce sujet.

L'exercice de vos métiers, mesdames et messieurs, requiert des qualités : autorité, rigueur, force de caractère, humanité. Elles devaient être reconnues à leur juste valeur.

La réforme statutaire et la revalorisation indemnitaire – à la suite des engagements du Président de la République des 14 décembre 2015 et 22 juillet 2016 – répondent à cette exigence.

Le fait que le Président de la République ait reçu deux fois les organisations syndicales doit être salué comme une profonde marque de reconnaissance.

Ce sont les premières évolutions de vos métiers qui sont en pleine mutation au sein d'une Administration pénitentiaire qui, elle aussi, change, sous la conduite de votre nouveau directeur, le préfet Philippe GALLI, que je connais bien, à qui, avec le Garde des Sceaux, nous voulons dire toute notre confiance.

Avec vous, nous devons construire, au sens propre et au sens figuré, les prisons de demain.

En compagnie du Garde des Sceaux je me suis rendu ces derniers mois au Centre de détention de Caen et à la maison d'arrêt de Nîmes. Nous avons pu apprécier l'engagement de vos futurs collègues. Mais nous avons pu constater, une nouvelle fois, l'état du parc pénitentiaire.

Disons les choses telles qu'elles sont car la vérité ne nuit jamais au débat démocratique, au contraire. Avec un taux de surpopulation de 118% – c'est-à-dire, parlons concrètement, 68.820 détenus pour 58.500 places – la situation est dramatique, notamment dans les maisons d'arrêt où le taux de surpopulation atteint 140 %.

Trop d'établissements vétustes, trop de cellules partagées, voire sur-partagées, trop de proximité, trop de matelas au sol dans nos maisons d'arrêt, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes.

Cet environnement n'est pas digne de la France. Et puis par ailleurs, il rend votre travail encore plus complexe, parfois plus périlleux.

Je veux saluer rapport sur l'encellulement individuel remis par le garde des Sceaux le 20 septembre dernier au Parlement, monsieur le Président de la Commission des lois, qui aborde avec franchise, honnêteté et ambition ce qui apparaît comme un mal français.

Jean-Jacques URVOAS y rappelle dans ce rapport, que dès 1875 – pas 1975 – 1875, il y a donc presque 150 ans, l'encellulement individuel a été présenté comme un objectif.

Il est devenu une obligation d'ailleurs avec la loi du 15 juin 2000 ; obligation sans cesse reportée depuis. Il est plus que temps de s'en donner les moyens !

Permettre l'encellulement individuel ne veut pas dire uniquement construire des prisons, même si c'est une part importante de la solution.

Il faut également mettre en œuvre une politique d'ensemble alliant politique pénale, politique immobilière et, bien sûr, politique pénitentiaire. Il faut sanctionner, enfermer les coupables. Chacun connaît ma détermination, ma volonté de voir l'Etat incarner l'autorité, et voir appliquer les lois.

La sécurité, la sûreté sont des valeurs pour faire vivre la liberté. La sécurité est la première de nos libertés. Sans ordre républicain, qui protège les plus faibles, les plus modestes, les plus fragiles, il ne peut pas y avoir de liberté. Mais il faut aussi avec lucidité préparer les voies pour un retour progressif vers la société. L'ultra répressif, sans nuances, que certains voudraient d'ailleurs voir réinstauré, a montré ses limites et son inefficacité.

Trouver, quand c'est possible, bien sûr, quand c'est justifié, des solutions alternatives à l'enfermement, ce n'est pas faire preuve de naïveté, de faiblesse. Et qui pourrait penser un seul instant le Garde des sceaux et moi-même sommes naïfs et faibles. Au contraire ! C'est rappeler

avec force quelle est votre mission, et quel est également le but de la sanction dans une société civilisée : permettre, quand c'est possible, un nouveau départ. Donner, après la sanction, une nouvelle chance.

Mesdames et Messieurs,

Atteindre le taux de 80 % d'encellulement individuel implique la réalisation de 10.000 à 16.000 cellules supplémentaires, pour un budget évalué entre 2,2 et 3,5 milliards d'euros.

L'administration pénitentiaire a été trop habituée à des effets d'annonce, et souvent, dans les campagnes électorales, à des promesses qui, du coup, engagent peu.

Il faut changer cet état d'esprit. Les enjeux sécuritaires qui sont devant nous, pas derrière nous, devant nous, avec une hausse inévitable des détenus, nous obligent à avoir un grand sens des responsabilités, un grand sens de l'intérêt général, le sens de l'Etat, c'est-à-dire, la capacité à dépasser les querelles politiques.

Nous sommes là, avec le garde des Sceaux, pour vous parler très concrètement. Il faut bâtir 33 nouveaux établissements pénitentiaires, c'est-à-dire 32 maisons d'arrêt et 1 centre de détention ; bâtir également 28 quartiers de préparation à la sortie ; réhabiliter 12 sites pénitentiaires et en construire 16 autres.

Dans une première phase, plus de 3.900 cellules devront être construites, en priorité dans les régions connaissant une surpopulation carcérale élevée – Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur – et dans les régions où les projections de population pénale prévoient une évolution importante : le Sud-ouest – nous y sommes – et le Grand-Ouest.

Nous devons agir vite, car il faut en moyenne dix ans, dix ans, pour construire une prison. La recherche et le lancement d'acquisitions foncières seront amorcés dans les prochaines semaines. D'ici le mois de décembre, les terrains de construction seront identifiés dans les 9 agglomérations pour lesquelles la situation est la plus critique : Nîmes, nous l'avons vu, ou Alès, Strasbourg, Toulouse, Nice, Avignon ou Carpentras, et Nantes ou Saint-Nazaire, ainsi que trois en Ile-de-France, en Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise.

Je vais donner instruction aux préfets de tout mettre en œuvre pour trouver les terrains dans les plus brefs délais, en dépassant les habituelles obstructions et les discours ambivalents, trop souvent rencontrés. Leurs propositions parviendront au garde des Sceaux pour le 16 décembre. Le projet de loi de finances pour 2017 dégage d'ailleurs à cette fin, pour crédibiliser d'ailleurs ces propositions, 1,16 milliard d'euros d'autorisation d'engagement.

Il prévoit aussi le lancement, pour un montant de 234 millions d'euros, d'un programme de création de 28 Quartiers de Préparation à la Sortie, représentant plus de 2.500 places. Cette première phase en précèdera d'autres. Les études sont lancées pour identifier des lieux alliant besoin géographique, capacité de maintien des liens familiaux, offre de travail et aménagement des territoires, à penser bien sûr avec les élus locaux.

Parce que la rénovation du parc pénitentiaire s'inscrit nécessairement dans le temps long, je souhaite qu'avant mars 2017, soit établi dans un Livre Blanc, ouvert et consensuel, le diagnostic des enjeux pénitentiaires de la France pour les vingt prochaines années. Nous utiliserons pour le préparer la même méthode que celui utilisé pour la défense et la sécurité

nationales. L'action publique, notamment dans votre domaine, a besoin de cohérence, de sérieux, du temps nécessaire.

Et avec Jean-Jacques URVOAS, au moment où le pays va décider de son destin, au printemps prochain, nous voulons engager avec toutes les forces politiques, la France dans cette voie. Il ne faut pas se quereller sur ce sujet-là. Il faut être capable de voir loin et de construire dans la durée.

Améliorer le parc pénitentiaire, c'est aussi améliorer les conditions de sécurité dans lesquelles vous travaillez ou dans lesquelles vous allez travailler.

Trop de trafics. Trop de surveillants victimes de violences. La tentative d'assassinat commise à Osny ou les mutineries de Poitiers-Vivonne et Valence, le mois dernier, ont mis, une nouvelle fois en lumière une réalité trop souvent ignorée du grand public, ont mis en lumière cette réalité : il y a eu plus de 4.000 agressions physiques commises chaque année contre des personnels pénitentiaires, dont plusieurs prises d'otages.

S'attaquer à un personnel de l'administration pénitentiaire est un fait très grave ! Et je salue d'ailleurs la circulaire, envoyée par le garde des Sceaux, aux procureurs généraux, afin d'appeler à la sévérité des réquisitions. Et parce nous sommes conscients des conditions difficiles dans lesquelles vous assumez vos missions, nous avons fait voter, dans la loi du 3 juin 2016, une disposition facilitant le régime des fouilles en détention.

Nous continuerons d'agir en ce sens, pour la sécurité des personnels et pour le respect qui vous est dû. En 2016, des engagements spécifiques ont permis un plan d'acquisition de dispositifs de brouillage des communications. Enfin, 25 millions d'euros ont été dégagés, dans le cadre d'un plan d'urgence, pour la mise en sécurité des personnes. 40 millions le seront en 2017.

Ici, à Agen, dans votre école, 6 millions d'euros sont programmés pour notamment réaliser, dès 2017, la sécurisation du domaine, et des bâtiments de formation aux techniques d'intervention et au tir.

La sécurisation du milieu carcéral passe également par la professionnalisation des personnels.

Parce que vous avez une parfaite connaissance du milieu carcéral, vous êtes les mieux à même d'accomplir ces missions spécifiques. Le garde des Sceaux, qui connaît bien votre situation, vos missions, travaille à l'élaboration de ce que seront dans les prochains mois, sans atteinte à l'unité du corps, les équipes de sécurité pénitentiaire.

Dans ce cadre, la prise en charge des missions dites extérieures sera repensée, en particulier – vieux débat – les extractions judiciaires. Ce dispositif, pourtant essentiel à la bonne marche de la justice, a été tellement mal calibré en 2010, lors d'une réforme d'affichage bâclée, qu'il a fallu, dès 2012, augmenter les effectifs, passant des 800 alors prévus à plus du double, avec 1.650 personnels aujourd'hui. Les réorganisations à venir devraient permettre le développement d'un service efficace.

Mesdames, Messieurs,

En entrant dans la pénitentiaire, vous avez fait le choix d'affronter les enjeux sécuritaires de notre temps. Parmi eux, il y a bien sûr la menace terroriste, liée à l'islamisme radical, qui nous

mène la guerre. Dans nos prisons, 340 personnes sont détenues pour des faits de terrorisme. Et à cela, s'ajoutent les quelques 1.400 prisonniers de droit commun, dont le radicalisme, la radicalisation font l'objet d'une attention spécifique.

Dans les mois et dans les années qui viennent, vous aurez en charge la surveillance d'individus très dangereux, fanatisés, ennemis déclarés de notre pays et de nos valeurs. Certains passeront le reste de leur vie dans nos prisons. Beaucoup chercheront, derrière les barreaux, à continuer de viser notre pays en vous prenant pour cibles ou en continuant d'embrigader, de corrompre les esprits, d'inciter à passer à l'acte.

Cette situation rend indispensable l'évolution de vos métiers, d'abord en matière de lutte contre la radicalisation.

Des unités de prévention de la radicalisation ont été instaurées à Fresnes, Osny, Fleury-Mérogis ou Lille-Annœullin pour les situations les plus difficiles. Dès l'origine j'ai été favorable à cette expérimentation. Plus de 80 détenus y sont affectés et regroupés dans des quartiers spécifiques pour éviter qu'ils étendent leur influence néfaste sur d'autres détenus.

C'est un dispositif expérimental en cours d'évolution. C'est bien d'ailleurs d'expérimenter dans l'ensemble de nos politiques publiques. C'est comme cela qu'il faut agir pour décider ou corriger. Ce dispositif est observé par nos partenaires européens, car chacun cherche comment relever le défi que représente cette typologie de prisonniers.

Il est trop facile de critiquer sans rien proposer d'autre qu'une détention à la dureté caricaturale. Vous savez d'ailleurs mieux que personne que sur le long terme la gestion de la détention des personnes incarcérées est un équilibre, un équilibre complexe, et que sauf dans les cas extrêmes – et il y en a bien sûr – les détenus sont appelés à sortir un jour. Parce que nous sommes lucides, parce que nous sommes responsables, nous devons penser l'encadrement et la préparation de cette sortie.

Le programme des unités de prévention de la radicalisation est évolutif et adapté en fonction des obstacles et incidents rencontrés. Après la tentative d'assassinat, je l'évoquais, dont a été victime votre collègue à Osny, des instructions claires ont été données pour que les mesures de sécurité déployées dans les unités dédiées soient renforcées. Le garde des Sceaux s'est d'ailleurs rendu à plusieurs reprises à Osny. D'autres mesures interviendront rapidement.

La seconde évolution indispensable de vos métiers, c'est bien évidemment le renseignement pénitentiaire qui ne peut plus rester à un niveau embryonnaire. Car depuis nos prisons, certains groupes criminels, certains groupes terroristes parviennent à poursuivre leurs activités.

La loi, toujours elle, du 3 juin 2016 a prévu de faire entrer l'administration pénitentiaire dans la communauté du renseignement. C'est une avancée importante. C'est aussi une reconnaissance du travail qui sera engagé.

Le décret en cours de préparation précisera quels moyens humains et matériels, au niveau central, régional et local seront déployés ; quels objectifs ; et quelle articulation entre les services spécialisés de la direction générale de la sécurité intérieure et du service central du renseignement territorial. Car là aussi, chacun doit bien se rendre compte qu'il faut travailler ensemble et que c'est une même chaîne.

Ces dispositifs nécessaires au recueil du renseignement seront utilisés par les personnels désignés et formés. Le garde des Sceaux a nommé un préfigurateur, directeur des services pénitentiaires, qui fera là aussi des propositions dès la fin de l'année. Les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont d'ailleurs convenus d'une coopération étroite entre la DGSI et l'administration pénitentiaire, avec des détachements réciproques de personnels et une répartition claire et complémentaire des missions.

Ce nouveau service, que je souhaite voir opérationnel dès le début de l'année 2017, dotera la France d'une unité d'un niveau de spécialisation que nous croyons unique en Europe. Ce service, nous avons voulu le constituer avec les personnels de l'administration pénitentiaire car, encore une fois, vous êtes les meilleurs connaisseurs du milieu carcéral.

Mesdames, messieurs,

Votre scolarité, ici, se termine.

Huit mois de formation ont fait de vous des personnels aguerris, prêts à partir sur le terrain, dans vos futures affectations où nous avons eu plaisir, avec le garde des Sceaux, le directeur de l'administration pénitentiaire, votre directrice, à saluer ce qui vous symbolise et à commencer par le major de cette promotion. Et j'ai bien sûr une pensée particulière pour celles et ceux qui serviront en Polynésie, à Papeari.

Je veux saluer toutes les familles qui sont là et qui sont, je n'en doute pas, émues en ce jour. D'où que vous veniez et où vous alliez. Vous êtes d'ailleurs, il faut le souligner et j'y tiens tout particulièrement pour ce qui concerne l'Etat, une belle représentation de la France. Les uns et les autres, j'ai l'impression que même si nous partageons tous les mêmes valeurs de la République, vos ancêtres n'étaient pas tous Gaulois. J'ai ce sentiment.

Revêtir l'uniforme n'est jamais un choix anodin, jamais un choix que l'on fait par hasard. Je sais que c'est, pour vous, l'aboutissement d'une démarche réfléchie. Nous savons donc, avec le garde des Sceaux, pouvoir compter sur vous, et c'est bien qu'il y ait cette cérémonie. Moi qui ai présidé régulièrement des cérémonies, des promotions de la police, de la gendarmerie, qui rends souvent visite sur le terrain notamment quand ils sont engagés dans des opérations extérieures, en Afrique ou au Levant, à nos militaires. L'uniforme incarne dans ces temps troubles, dans ces temps difficiles, l'autorité de l'Etat.

Mais vous pouvez aussi compter sur Jean-Jacques URVOAS, que je connais et que je connais depuis longtemps. Il incarne avec hauteur de vue sa fonction, avec rigueur, sens de l'écoute, avec la volonté d'entendre tous les personnels de son administration. Il s'est mis à la tâche avec une grande volonté pour, en quelques mois, faire avancer de manière déterminante cette administration. La moderniser et la rendre, là aussi, pleinement à la hauteur de ce que sont nos valeurs.

L'administration pénitentiaire est au cœur de l'autorité de l'Etat. Elle est une des garantes de notre Etat de droit. Cette administration, vous en incarnez la force et le renouveau. C'est en partie sur vos épaules que reposent les grands chantiers de modernisation qui s'ouvrent. Dans les dix années à venir, parce que la volonté est là, vous verrez nos prisons changer. Vous verrez le monde carcéral évoluer. Soyez enthousiastes !

Bien sûr, il y aura des moments difficiles, des moments de doutes, mais comme vos collègues policiers et gendarmes, comme vos camarades de nos armées, vous avez pour vous un atout et vous l'avez incarné par ce chant il y a un instant : le sens du collectif, la camaraderie. Vos collègues seront là pour vous soutenir, votre administration également. Elle doit veiller à être à vos côtés, à votre écoute.

Vos collègues seront là donc pour vous soutenir et vous serez aussi là pour les soutenir. Alors, soyez fiers de cet uniforme qui est le vôtre ; soyez fiers de la carrière que vous embrassez aujourd'hui. Soyez fiers et soyons fiers d'être Français. C'est un grand pays qui rayonne partout dans le monde grâce à ses armées, grâce à sa diplomatie, grâce à sa langue, grâce à sa culture, grâce à ses territoires de nos Outre-Mer, grâce à son administration.

L'Etat, le service public, sont la colonne vertébrale de la Nation et nous avons besoin de donner des moyens à ces services publics. Et je suis fier d'être à la tête d'un gouvernement qui donne des moyens à nos services publics, c'est-à-dire pour protéger nos Français, pour protéger les Français, pour protéger nos compatriotes mais aussi pour préparer l'avenir. L'éducation, la sécurité, la justice, la culture, l'emploi sont les priorités d'un budget et c'est comme cela qu'on prépare la France aux grands défis d'aujourd'hui et de demain.

Alors soyez fiers d'être au service, oui, au service de la République et au service de la France.
